Règlement des 4 h VTT

Dimanche 3 mai 2015

La course :

La course a lieu au fort Dorsner à Giromagny.

L'épreuve se déroule en relais par équipe de 2 sur une boucle d'environ 6 km. Chaque équipe doit parcourir le plus grand nombre de tours dans le temps maximum de 4, 3 ou 2 heures, suivant les catégories.

A H+4, H étant l'heure de départ, la course est terminée et le tour en cours n'est plus pris en compte. Un même concurrent peux effectuer autant de tours qu'il le souhaite avant de laisser la place a son coéquipier. Les équipages composés de 2 cadets courent 2 h, les juniors et féminines 3 heures, les autres 4 h.

Les catégories :

Les équipes sont classées en 7 catégories :

Cadets :	nés en 1999 / 2000	Masters :	nés en 1985 et avant
Juniors :	nés en 1997 / 1998	Féminines :	toutes catégories
Seniors/espoirs :	nés de 1986 à 1996	Mixtes :	toutes catégories
Non-licenciés :	toutes catégories		

Les équipes "cadets" et "juniors" seront formées obligatoirement de 2 coureurs de même catégorie.

La sécurité :

Le port du casque rigide attaché est obligatoire pour tous les concurrents.

L'assistance technique :

Aucune assistance technique n'est autorisée sur le parcours. Les concurrents se dépannent eux-mêmes ou reviennent sur l'aire de relais avec leur VTT pour passer le relais, réparer ou emprunter le vélo de son partenaire.

Le départ et les relais :

Le départ des 4 h est donné à 11 h 00.

Les 2h et 3h, 5 min. après.

Les relais s'effectuent par contact physique entre les équipiers dans la zone prévue à cet effet.

Les contrôles :

Des contrôles fixes et mobiles sont prévus. Toute fraude manifeste entraîne la disqualification de l'équipe.

L'arrivée :

L'équipe qui a accomplie le plus grand nombre de tours dans le temps maximum de 4 heures (2 h pour les cadets, 3h pour les juniors et féminines) est classée première.

Le retrait des dossards :

Le retrait des dossards a lieu le matin de la course à partir de 9 h 30. Les licenciés devront présenter leur licence, les non-licenciés un certificat médical de non-contre indication à la pratique sportive du cyclisme en compétition datant de moins de un an.

Les deux plaques seront remises par l'organisation contre une caution de 2 euros ou la licence.

Tarifs :

Cadets, juniors et féminines:	7 € / coureur
Autres:	9 € / coureur
Licenciés FSGT:	7 € / coureur
Inscriptions sur place	3 € / coureur

La remise des prix :

Les meilleurs de chaque catégorie seront récompensés.